

NCYT - Résultat de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription actionnaires

Ne pas distribuer, directement ou indirectement aux Etats-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada, au Japon ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'Augmentation de Capital (et toute autre transaction envisagée en relation avec celle-ci) violerait toute loi ou réglementation applicable (ci-après les « Juridictions Restreintes »). COMMUNIQUÉ DE PRESSE **Novacyt S.A. (Novacyt, la Société ou le Groupe) Résultat de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription actionnaires Paris, France, and Manchester, UK – 20 mars 2026** – Novacyt (EURONEXT GROWTH® : ALNOV ; AIM : NCYT), spécialiste mondial du diagnostic clinique disposant d'un large portefeuille de technologies et de services intégrés, annonce le résultat de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (l'« Augmentation de Capital ») Cette Augmentation de Capital avait pour objectif d'offrir aux actionnaires existants l'opportunité de participer à une levée de fonds de la Société à la suite de l'annonce de la réalisation définitive de l'acquisition de Southern Cross Diagnostics Pty Ltd (« SCD »). Au total, la Société a levé 784 736 euros via à l'émission de 1 961 840 nouvelles actions ordinaires (les « Actions Nouvelles »), dont 1 041 348 Actions Nouvelles souscrites par l'ancien propriétaire de SCD, pour un montant de 416 539,20 euros. **Lyn Rees, directeur général de Novacyt, a déclaré :** « À la suite de l'acquisition de SCD, qui a ouvert au Groupe de nouveaux canaux de distribution vers les secteurs des sciences de la vie et du diagnostic en Australie et dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique, nous avons lancé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription permettant aux actionnaires existants de participer à une levée de fonds. Nous sommes heureux de constater que cette émission a été concluante et tenons à remercier nos actionnaires, nouveaux comme existants, pour leur participation. Le Conseil d'administration est convaincu de la valeur future que cette acquisition, génératrice de bénéfices, apportera au Groupe et de ses perspectives d'avenir. **RESULTATS DE L'OFFRE** A l'issue de la période de souscription, la demande globale (à titre irréductible, réductible et libre) s'est élevée à 2 456 286 Actions Nouvelles, à souscrire au prix unitaire de 0,40 €, représentant environ 125,2% du nombre d'Actions à émettre au titre de l'Augmentation de Capital qui portait sur un nombre de 1 961 840 Actions Nouvelles. Cette demande se décompose comme suit : - 328 109 Actions Nouvelles demandées à titre irréductible, soit un montant de 131 243,60 €, représentant 16,72% du montant initial de l'Augmentation de Capital ; - 592 383 Actions Nouvelles demandées à titre réductible soit un montant de 236 953,20 €, représentant 30,20% du montant initial de l'Augmentation de Capital ; et - 1 535 794 Actions Nouvelles demandées à titre libre, soit un montant de 614 317,60 €, représentant 78,28% du montant initial de l'Augmentation de Capital, dont un total d'engagements de souscription à titre libre de 595 826 €1 reçus par la Société préalablement au lancement de l'Augmentation de Capital. Les demandes de souscription à titre irréductible et réductible ont été servies intégralement. Ces dernières ayant représenté au total environ de 46,9% du montant de l'Augmentation de Capital (soit 368 196,80 €). Parmi ces souscriptions à titre irréductible et réductible figure la souscription par Monsieur Jean-Pierre Crinelli, actionnaire et membre du Conseil d'administration de la Société, à 25 000 Actions Nouvelles, pour un montant en numéraire de 10 000 euros, tel que prévu dans son engagement de souscription en date du 1er mars 2026. Les 1 041 348 Actions Nouvelles non absorbées par ces souscriptions à titre irréductible et réductible (représentant 53,1% du montant de l'Augmentation de Capital et un montant de souscription égal à 416 539,20 €) ont été librement distribuées et attribuées par le Conseil d'administration. Compte tenu de la sursouscription, le taux de service total des souscriptions à titre libre s'est élevé à environ 67,8%. Préalablement au lancement de la présente Augmentation de Capital, la Société avait reçu des engagements de souscription à titre libre portant sur un montant total de 595 826,14 €, en ce inclut l'engagement de souscription d'Ardenna PTY Ltd pour un montant de 478 526 €. Le Conseil d'administration réuni le 19 mars 2026 a décidé d'allouer l'intégralité des actions disponibles non souscrites à titre irréductible et réductible (soit 1 041 348 Actions Nouvelles) à Ardenna PTY, Ltd, ancien propriétaire de la société SCD acquise par le groupe en février dernier. Ardenna PTY Ltd détient ainsi 1,43% du capital de la Société à l'issue de la présente Augmentation de Capital. Il est rappelé qu'aucun accord connexe lié à la gouvernance n'a été conclu avec Ardenna PTY. **RAPPEL : UTILISATION DU PRODUIT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL** Le produit net de l'Augmentation de Capital s'établit à 579 736 euros et permettra à la Société de renforcer ses fonds propres. **REGLEMENT-**

LIVRAISON / ADMISSION Le règlement-livraison et l'admission des Actions Nouvelles aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris et sur AIM sont prévus le 24 mars 2024. Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante, seront immédiatement assimilées aux Actions existantes de la Société et seront négociées sur la même ligne de cotation que ces dernières sous le même code ISIN (FR0010397232). **CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE** À l'issue du règlement-livraison, le capital social de la Société s'élèvera à 4 839 205,87 €, divisé en 72 588 088 Actions ordinaires d'une valeur nominale de 1/15e € chacune. **INCIDENCE DE L'EMISSION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS PAR ACTION** Capitaux propres consolidés par Action (1) Avant l'Augmentation de Capital - 0,67 € Après l'Augmentation de Capital (avant imputation des frais) - 0,66 € (1) sur la base des capitaux propres consolidés au 30 juin 2025 hors résultats depuis le 1er juillet 2025 ; étant précisé que la Société n'a émis aucune valeur mobilière donnant accès au capital. **INCIDENCE DE L'EMISSION SUR LA SITUATION D'UN ACTIONNAIRE DETENANT 1% DU CAPITAL ET NE SOUSCRIVANT PAS A L'AUGMENTATION DE CAPITAL :** Participation de l'Actionnaire Avant l'Augmentation de Capital - 1,00% Après l'Augmentation de Capital - 0,97% **ENGAGEMENTS DE CONSERVATION ET D'ABSTENTION** La Société et Ardenna PTY LTD ont conclu un accord aux termes duquel Ardenna PTY LTD s'est engagée à conserver les Actions Nouvelles souscrites pendant une durée minimum de 12 mois à compter de la date de règlement-livraison des titres. A l'issue de cette période, Ardenna PTY LTD s'est en outre engagée à ne procéder, pendant une période de 6 mois, à aucune cession de tout ou partie de sa participation dans les Actions Nouvelles, sauf par l'intermédiaire d'un courtier désigné par Novacyt (le « Courtier »), à condition que (i) le prix et les modalités de règlement proposés par ledit Courtier ne soient pas moins favorables que le prix et les modalités de règlement offerts par le marché, et (ii) les frais et commissions supportés par Ardenna PTY LTD ne soient pas supérieurs à ceux proposés, dans chaque cas, par tout autre courtier ou négociant en valeurs mobilières pour une cession équivalente, étant précisé que ledit Courtier disposera d'un délai de deux (2) Jours Ouvrés pour s'aligner sur ces conditions, à défaut de quoi Ardenna PTY LTD sera libre de céder lesdites Actions Nouvelles lui-même ou par l'intermédiaire de tout autre courtier ou négociant en valeurs mobilières. **ENGAGEMENTS D'ABSTENTION DE LA SOCIETE** Néant. **INFORMATION IMPORTANTE - PROSPECTUS** La présente Augmentation de Capital n'a pas donné lieu à l'établissement d'un Prospectus approuvé par l'AMF. Le présent communiqué ne constitue pas non plus, ni ne fait partie d'un prospectus ou d'un document équivalent au sens de la Financial Conduct Authority (« FCA »). **CODES DE L'ACTION** • Libellé : NOVACYT • Code ISIN et code mnémonique de l'action : FR0010397232 - - LSE: NCYT / EURONEXT ALNOV • Lieu de cotation : Euronext Growth Paris • Code LEI : 213800BWAC2BF295EG28 **DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC** L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège de la Société. La Société communique ses résultats financiers conformément aux exigences des lois et réglementations. Toutes les communications sont présentées sur son site. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet : www.novacyt.com. **Contacts**

Novacyt SA

<https://novacyt.com/investors>

Lyn Rees, directeur général Steve Gibson, directeur financier

Via Walbrook RP

SP Angel Corporate Finance LLP (conseiller désigné et Co-courtier) +44 (0)20 3470 0470

Matthew Johnson / Charlie Bouverat (finance d'entreprise) Vadim Alexandre / Rob Rees (courtage d'entreprise)

Singer Capital Markets (Co-courtier)

+44 (0)20 7496 3000

Tom Salvesen / Phil Davies / James Fischer / Samed Ethem

Walbrook PR (relations publiques financières et relations investisseurs) Paul McManus / Lianne Applegarth / Alice Woodings

+44 (0)20 7933 8780 ou novacyt@walbrookpr.com +44 (0)7980 541 893 / +44 (0)7584 391 303 / +44 (0)7407 804 654

À propos du Groupe Novacyt (www.novacyt.com) Novacyt est une entreprise internationale de diagnostics moléculaires offrant un large portefeuille de technologies et de services intégrés, principalement axés sur la médecine génomique. La société développe, fabrique et commercialise une gamme de tests moléculaires et d'instruments pour offrir des flux de travail et des services complets et continus, de l'échantillon au résultat, dans divers secteurs, notamment la santé humaine, la santé animale et l'environnement. La société est scindée en trois secteurs d'activité :

Clinique

Un large portefeuille de produits de diagnostic in vitro pour la santé humaine, des flux de travail et des services axés sur trois domaines thérapeutiques :

- Santé reproductive : DPNI, test de mucoviscidose et autres tests rapides d'aneuploïdie
- Médecine de précision : test de génotypage DPYD
- Maladies infectieuses : Winterplex, panel PCR multiplex pour les infections respiratoires hivernales

Instrumentation

Un portefeuille de plateformes de préparation d'échantillons d'ADN de nouvelle génération et de machines PCR rapides, y compris :

- Technologie Ranger® : technologie automatisée de préparation d'échantillons d'ADN et d'enrichissement des cibles
- Instruments de PCR quantitative en temps réel (qPCR) genesig q16 et q32

Recherche

Une gamme de tests et de services pour la recherche uniquement dans l'industrie des sciences de la vie :

- Conception, fabrication et fourniture de tests qPCR haute performance et de flux de travail pour la santé humaine, l'agriculture, la santé vétérinaire et l'environnement, pour soutenir les organisations de santé mondiales et l'industrie de la recherche
- Services de recherche pharmaceutique : séquençage complet du génome (WGS) / séquençage complet de l'exome (WES)

Novacyt a son siège à Le Vésinet en France, avec des bureaux au Royaume-Uni (Manchester), à Singapour, aux États-Unis et au Canada, et possède une présence commerciale dans plus de 65 pays, dont l'Australie, suite à l'acquisition récente de Southern Cross Diagnostics en mars 2026, qui a ouvert de nouveaux canaux de distribution vers les secteurs des sciences de la vie et du diagnostic sur ce territoire et dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique. L'entreprise est cotée sur le marché AIM de la Bourse de Londres et sur Euronext Growth® Paris (ALNOV). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet : www.novacyt.com **AVERTISSEMENT** Le présent communiqué a été publiée par la Société sous sa seule responsabilité. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou d'émission ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de DPS ou d'Actions Nouvelles dans quelque juridiction que ce soit, y compris aux États-Unis ou dans toute autre juridiction soumise à des restrictions, où la réalisation de l'Augmentation de capital (et de toute autre transaction envisagée en relation avec celle-ci) enfreindrait les lois ou réglementations applicables. En conséquence, sous réserve de certaines exceptions, l'offre n'est pas faite dans une Juridiction Restreinte et le présent communiqué ne constitue pas une offre ou une invitation à souscrire ou à acquérir des DPS ou des Actions Nouvelles dans une Juridiction Restreinte. La Société ou SP Angel n'ont mis en place aucune action qui aurait pour conséquence de promouvoir la souscription des DPS ou des Actions Nouvelles ou la diffusion du présent communiqué dans toute juridiction où

des précautions seraient requises. Les personnes qui recevront le présent communiqué sont ainsi tenues de s'informer et de respecter les restrictions qui pourraient leur être applicables. Ni le contenu du site internet de la Société ni celui de tout site internet accessible par des liens sur le site internet de la société ne fait partie intégrante du présent communiqué. La diffusion du présent communiqué, ainsi que l'offre, le transfert ou l'acquisition de DPS ou d'Actions Nouvelles dans des juridictions autres que le Royaume-Uni et la France peuvent être limités par la loi, et, par conséquent, les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer sur ces restrictions et les respecter. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières de la juridiction concernée. En particulier, sous réserve de certaines exceptions, le présent communiqué ne doit pas être distribué, transmis ou acheminé dans une Juridiction Restreinte. Au Royaume-Uni, la possibilité de souscrire aux Actions Nouvelles à titre libre s'adresse uniquement (a) aux investisseurs qualifiés au sens du paragraphe 15 de l'annexe 1 du « Public Offers And Admissions To Trading Regulations 2024/105 », qui sont également des personnes (i) qui répondent à la définition d'« investisseur professionnel » au sens de l'article 19(5) du Financial Services And Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Ordonnance ») ou (ii) qui relèvent de l'article 49(2) de l'Ordonnance (comprenant notamment des sociétés à valeur nette élevée (high net worth companies), associations non dotées de la personnalité morale ou sociétés en participation, les trust, ainsi que leurs dirigeants, mandataires ou salariés) ou (b) des personnes auxquelles l'offre peut être régulièrement communiquée. Les destinataires du présent communiqué doivent mener leur propre enquête, évaluation et analyse des activités, données et biens décrits dans le présent communiqué. Ce communiqué ne constitue pas une recommandation concernant les options des investisseurs en ce qui concerne l'Augmentation de Capital. Le prix et la valeur des titres peuvent aussi bien baisser qu'augmenter. Les performances passées ne sont pas un guide des performances futures. Le contenu de ce communiqué ne doit pas être interprété comme un conseil juridique, commercial, financier ou fiscal. Chaque actionnaire ou investisseur potentiel doit consulter son propre conseiller juridique, commercial, financier ou fiscal pour obtenir un avis juridique, financier, commercial ou fiscal. Les DPS et les Actions Nouvelles auxquelles le présent communiqué se rapporte n'ont pas été et ne seront pas enregistrés conformément au US Securities Act de 1933, tel que modifié (ci-après le « Securities Act »), ou en vertu de toute loi sur les valeurs mobilières d'un État ou d'une autre juridiction des États-Unis, et ne peuvent être offerts, vendus, pris en charge, abandonnés ou livrés, directement ou indirectement, aux États-Unis ou sur le territoire américain, sauf en vertu d'une exemption ou dans le cadre d'une transaction non soumise aux exigences d'enregistrement du Securities Act et conformément à toute loi sur les valeurs mobilières applicable d'un État ou d'une autre juridiction des États-Unis. Il n'y aura pas d'offre publique de valeurs mobilières aux États-Unis. Sous réserve de certaines exceptions, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues dans les Juridictions Restreintes, ni à un ressortissant, un résident ou un citoyen de ces pays, ou pour le compte ou au profit de ceux-ci. En conséquence, sous réserve de certaines exceptions, l'offre n'est pas faite aux États-Unis et le présent communiqué ne constituera pas une offre ou une invitation à souscrire ou à acquérir des DPS ou des Actions Nouvelles aux États-Unis. SP Angel Corporate Finance LLP (« SP Angel »), qui est autorisé et réglementé au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority, agit en tant que conseiller désigné de la Société en relation avec l'Augmentation de Capital et n'agit pour aucune autre personne en relation avec l'Augmentation de Capital. SP Angel agit exclusivement pour la Société et pour personne d'autre en ce qui concerne les questions décrites dans le présent communiqué et ne conseille aucune autre personne et, par conséquent, ne sera pas responsable envers quiconque autre que la Société pour fournir les protections accordées aux clients de SP Angel, ou pour fournir des conseils en ce qui concerne le contenu du présent communiqué ou toute question qui y est mentionnée. Les personnes responsables de ce communiqué sont Lyn Rees, Directeur Général et Steve Gibson, Directeur Financier de la Société. Aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera faite quant à, ou en relation avec, et aucune responsabilité n'est ou ne sera acceptée par SP Angel ou par l'une de ses sociétés affiliées ou agents quant à, ou en relation avec, l'exactitude ou l'exhaustivité du présent communiqué ou de toute autre information écrite ou orale mise à la disposition de toute partie intéressée ou de ses conseillers, et toute responsabilité est donc expressément rejetée. Les nouvelles Actions ne seront admises à la négociation sur aucune autre bourse que le marché AIM de la Bourse de Londres et Euronext Growth Paris. **DECLARATIONS PROSPECTIVES** Le présent communiqué contient des « déclarations prospectives » concernant la situation financière, les résultats d'exploitation et les activités de la Société, ainsi que certains des plans et objectifs de la société en rapport avec ces éléments. Les déclarations prospectives sont parfois, mais pas toujours, identifiées par l'utilisation d'une date future ou de mots tels que « anticipe », « vise », « doit », « pourrait », « devrait », « s'attend à », « croit », « a l'intention », « planifie », « cible », « but » ou « estime ». De par leur nature même, les déclarations prospectives sont imprévisibles et spéculatives par nature et comportent des risques et des incertitudes car elles se rapportent à des

événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou vont se produire à l'avenir. Aucune déclaration ou garantie n'est faite quant à la réalisation de ces déclarations prospectives. Ni la Société ni aucune autre personne (y compris SP Angel) n'a l'intention de mettre à jour ces déclarations prospectives. La Société décline expressément toute obligation ou engagement de diffuser des mises à jour ou des révisions des déclarations prospectives contenues dans le présent document afin de refléter tout changement dans les attentes de la Société à cet égard ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont fondées, sauf si la loi applicable ou les règles AIM pour les sociétés l'exigent. Nous vous conseillons de lire ce communiqué dans son intégralité pour une discussion plus approfondie des facteurs qui pourraient affecter les performances futures de la société. À la lumière de ces risques, incertitudes et hypothèses, les événements décrits dans les déclarations prospectives du présent communiqué pourraient ne pas se produire. Aucune déclaration dans le présent communiqué n'est destinée à être une prévision de bénéfice. **Annexe** Les définitions suivantes s'appliquent tout au long du communiqué, sauf si le contexte exige le contraire : « Actions » Actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de 1/15e d'euro « Actions Nouvelles » Les actions nouvelles et, lorsque le contexte l'exige, les nouveaux CDIs émis dans le cadre de l'Augmentation de Capital « Administrateurs » Le conseil d'administration de la Société « AIM » AIM, un marché opéré par London Stock Exchange « AMF » L'Autorité des Marchés Financiers « Augmentation de Capital » L'augmentation de capital avec maintien du DPS des actionnaires « Conseil d'administration » Le conseil d'administration de la Société « Euronext Growth® Paris » Euronext Growth® Paris, marché dédié aux petites et moyennes entreprises géré par Euronext « Juridictions Restreintes » Etats-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Japon ou Afrique du Sud ou toute autre juridiction dans laquelle l'Augmentation de Capital (et toute autre transaction envisagée en relation avec celle-ci) violerait toute loi ou réglementation applicable . Informations relatives à la personne exerçant des responsabilités dirigeantes/personne étroitement liée a) Nom : 1) M. Jean-Pierre Crinelli 2. Motif de la notification a) Fonction/statut : 1) Administrateur non exécutif b) Notification initiale/Modification : Notification initiale 3. Informations relatives à l'émetteur, au participant au marché des quotas d'émission, à la plateforme d'enchères, au commissaire-priseur ou à l'instance de surveillance des enchères a) Nom : Novacyt S.A. b) LEI : 213800BWAC2BF295EG28 4. Informations relatives à la/aux transaction(s) : section à répéter pour (i) chaque type d'instrument ; (ii) chaque type de transaction ; (iii) chaque date ; et (iv) chaque lieu où des transactions ont été effectuées a) Description de l'instrument financier, type d'instrument : Actions Nouvelles d'une valeur nominale de 1/15e EUR chacune Code d'identification : FR0010397232 b) Nature de la transaction : Souscription d'actions dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires sur Euronext c) Prix et volume(s) : 1) 25 000 actions au prix de 0,40 EUR d) Information agrégée : comme indiqué au 4 c) ci-dessus Volume agrégé : 25 000 Prix : 0,40 EUR e) Date de la transaction : 19 mars 2026 f) Lieu de la transaction : Hors plateforme de négociation